

# GESTION PREVISIONNELLE TERRITORIALE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES

Acquisition de savoirs linguistiques concernant  
les secteurs en tension

Cahier des charges

## Contexte

A travers la démarche de **Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences (GPTEC)**, les acteurs du service de l'emploi de proximité accompagnent les entreprises et les filières du territoire pour définir avec elles leurs besoins en main d'œuvre à venir et construire des parcours professionnels et des formations adaptées. En travaillant en **étroite coopération avec les employeurs et les acteurs de l'emploi**, ils mobilisent l'ensemble des ressources pour mieux **anticiper les évolutions du marché de l'emploi** et **créer des réponses mutualisées pertinentes**.

En 2017, dans le cadre de la démarche de GPTEC, les acteurs du Service Public de l'Emploi de Proximité ont identifié onze métiers en tension et/ou ayant des difficultés de recrutement justifiant une politique volontariste et mobilisatrice, pour répondre concrètement aux besoins des entreprises du bassin d'emploi de Strasbourg.

En 2018, quatre métiers ont été sélectionnés comme prioritaires : développeur informatique, chauffeur-livreur, vendeur en habillement et cuisinier.

Un plan d'actions spécifique est élaboré pour chaque métier. Ce dernier a notamment pour objectif d'attirer des publics éloignés de l'emploi vers ces métiers.

## Objectifs et contenus

L'objectif de cet appel d'offres est de former des publics éloignés de l'emploi au français langue étrangère sur les 3 métiers en tension suivants : chauffeur-livreur, vendeur en habillement et cuisinier.

### - Contenu de la prestation

Il s'agit d'organiser **3 formations de « français langue étrangère sectoriel » intensives de 200 heures pour une durée maximum de 12 semaines**.

Les 3 formations concerneront les secteurs relatifs aux 3 métiers susvisés :

- FLE transport (lot 1),
- FLE restauration (lot 2),
- FLE commerce (lot 3).

Le public bénéficie préalablement à son entrée en formation d'un positionnement linguistique organisé par l'organisme prestataire des cours.

Les groupes comprendront maximum 15 personnes (et ne pourront démarrer qu'avec 10 personnes minimum).

La réalisation de cours d'acquisition de savoirs linguistiques à visée professionnelle sectoriel devra permettre de développer et/ou de maintenir pour le public participant des compétences communicatives en français afin de s'insérer professionnellement dans les secteurs, et plus particulièrement dans les métiers concernés.

Il s'agit de permettre l'acquisition d'un niveau de langue suffisant pour pouvoir travailler (comprendre les consignes, rédiger des phrases simples, s'exprimer face à des clients, renseigner un tableau d'heures, etc).

Elle sera centrée sur les apprentissages pour un objectif d'accès à l'emploi ou à la formation dans les secteurs visés.

De manière générale, il est attendu que la formation :

- aborde le vocabulaire usuel de la recherche d'emploi et du monde de l'entreprise,
- aborde les techniques de recherche d'emploi, notamment à travers les outils numériques,
- se concentre sur les apprentissages pour un objectif d'accès à l'emploi ou à la formation,
- et soit connectée au monde de l'entreprise.

Pour chaque FLE sectoriel un travail sur le projet professionnel est attendu. Ce travail sera accompagné d'au moins une visite d'un centre de formation dans le secteur, et d'au moins deux visites d'entreprises dans le secteur.

Un partenariat étroit sera mis en place entre les prescripteurs et le prestataire : pour le recrutement des publics, l'évolution des situations individuelles et l'étude de la suite de parcours.

Le prestataire transmettra pour information aux services de la Région Grand Est la liste des stagiaires afin de vérifier que certains ne sont pas déjà engagés sur une action de formation financée par la Région et d'assurer une cohérence de l'offre de formation.

#### - Le public cible

Le public cible est un public d'origine étrangère rencontrant des difficultés avec la langue française, ayant ou non la nationalité française, en situation régulière sur le territoire français, engagé dans des démarches d'insertion professionnelle dans un secteur précis. Pour le public primo-arrivant (ayant signé un contrat d'intégration républicaine dans les cinq dernières années -CIR), il doit avoir épuisé ses droits CIR.

Le public orienté a un projet professionnel dans un des 3 secteurs susvisés.

Le public orienté ne participe pas concomitamment aux formations linguistiques mises en place dans le cadre de l'offre régionale de formation de la Région Grand Est (formations linguistiques, formations de remise à niveau, Objectifs Compétences de base).

Le public est prioritairement issu des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville avec un niveau A1-A2.

A la notification du choix du prestataire, ce dernier communique auprès des partenaires d'insertion socio-professionnelle qui orienteront le public, à l'aide d'une fiche navette (v. annexe). Il tient compte du principe d'égalité femme-homme dans la composition du groupe.

## **Les Livrables**

A l'issue des 200 heures de formation, le ou les prestataires fourniront à la Maison de l'emploi des livrables :

- un bilan comprenant le planning de formation, la synthèse du contenu de formation, les méthodes pédagogique, les difficultés rencontrées, les suites de parcours des participants et les sorties positives (accès à l'emploi durable ou temporaire, accès à la formation, implication citoyenne),
- et toute pièce justifiant la bonne réalisation du projet (feuille d'émargements, compte-rendu, etc)

## Durée

Les prestations devront être réalisées à partir du 1<sup>er</sup> octobre sur maximum 12 semaines.

## Coût

Les candidats proposeront un tarif global et forfaitaire pour 200 heures de formation. Le paiement de la formation sera effectif sur justificatifs des 200 heures.

## Lieu

Le prestataire a une salle de formation accessible en transport en commun et aux personnes handicapées.

## Pilotage

Le suivi de la prestation sera assuré par la Maison de l'emploi. Le ou les prestataires pourront être amenés à intervenir auprès d'autres acteurs du territoire et à participer à des réunions du comité de pilotage du projet.

Le ou les prestataires interviennent dans le cadre d'un dossier financé par le Fonds social européen. Les prestataires devront respecter les règles de financement afférentes : respecter la publicité de l'Union européenne, apporter les justificatifs nécessaires, ne pas être déjà financés dans leurs missions par des fonds européens, etc.

## Modalités de réponse

Les prestataires peuvent se positionner sur 2 lots maximum. Le cas contraire, toutes les candidatures du prestataire seraient rejetées.

La réponse proposée est rédigée selon le mémoire technique annexé au cahier des charges. Toute autre forme de réponse ne sera pas analysée.

## Critères d'analyse

Le ou les prestataires seront choisis selon les critères suivants :

- 30% prix
- 70% valeur technique : moyens mis en œuvre dont orientation du public (30%), coordination des parcours (20%), compétence du porteur (20%).

## Retour des propositions

Les propositions sont à adresser au plus tard le 5 septembre à midi :

Vincent Horvat, Directeur de la Maison de l'emploi et de la Formation du Bassin de Strasbourg  
4 rue de Mutzig  
67000 STRASBOURG  
[vhorvat@maisonemploi-strasbourg.org](mailto:vhorvat@maisonemploi-strasbourg.org)

# MEMOIRE TECHNIQUE

## Acquisition de savoirs linguistiques à visée professionnelle

- I. Moyens mis en œuvre pour la réalisation de cours de Français langue étrangère (orientation du public et lien avec les prescripteurs, organisation de la formation, contenu des cours, dynamique de groupe, etc)
  
- II. Coordination parcours (lien avec le secteur d'activité, suites du parcours de l'apprenant, etc)
  
- III. Compétence en matière de Français Langue Etrangère (expérience en matière de FLE, lien avec le secteur d'activité, CV des intervenants, etc)

#### IV. Prix

Proposition financière pour un prix global et forfaitaire